



Twenty-Second Meeting of the States Parties  
1 to 5 December 2025, Geneva

## Renseignements administratifs - Réunions intersessions 17-20 juin 2025

### 1. Nature des Réunions

Des Réunions intersessions sont organisées conformément à la décision de la cinquième Conférence d'examen de 2024 de « continuer à tenir des réunions intersessions chaque année à Genève pendant au moins trois jours de séance plénière » et d'« envisager d'ajouter, sur une base annuelle, une journée à consacrer à des réunions bilatérales ou à discuter de questions thématiques liées à la mise en œuvre ». La cinquième Conférence d'examen a décidé de tenir les réunions intersessions en juin 2025 à Genève, en Suisse.

Les réunions intersessions se dérouleront sur une période de 4 jours, du **17 au 20 juin 2025, de 10h00 à 18h00**.

Le programme complet et des informations complémentaires sont disponibles sur la page web de l'intersession sur le site web de la Convention ([cliquez ici](#)).

### 2. Format des Réunions

Les Réunions intersessions se tiendront en personne. Pour les participants qui ne peuvent pas y assister, la possibilité peut être donnée de suivre la réunion en ligne.

### 3. Participation

Les Réunions intersessions sont ouvertes aux États parties, aux États non parties à la Convention et aux organisations internationales et non gouvernementales intéressées.

Si votre délégation souhaite prendre la parole, nous vous prions de bien vouloir en informer l'Unité ([isu@apminebanconvention.org](mailto:isu@apminebanconvention.org), en indiquant le point précis de l'ordre du jour sur lequel votre délégation souhaiterait intervenir.

Pour faciliter le travail des interprètes, nous vous invitons à télécharger votre déclaration/présentation sur le lien suivant <https://isu.portal.massive.app>. (dans le nom de votre dossier, veuillez inclure l'État/l'organisation et le point pertinent de l'ordre du jour du Programme par exemple, Monténégro – point 2 de l'ordre du jour : Assistance aux victimes).

### 4. Inscription

Veillez-vous inscrire en ligne **au plus tard le 10 juin 2025** en cliquant sur le lien suivant :

[Réunions intersessions 2025 | Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel](#)

Les participants pourront retirer leur badge le mardi 17 juin 2025 à partir de 08h00. Nous encourageons les participants à retirer leur badge le plus tôt possible.

### 5. Frais

La participation aux Réunions intersessions est gratuite pour les délégations. Les frais d'organisation et d'interprétation sont pris en charge par la Suisse par le biais d'une contribution au CIDHG.

## 6. Lieu

Les Réunions intersessions se tiendront au [Centre international de conférences de Genève \(CICG\)](#), salle A, rue de Varembe 17, 1211 Genève, Suisse. ([Carte](#))

[Information sur l'accessibilité](#)

Nourriture : il y a un café à l'intérieur du CICG et plusieurs restaurants à proximité.

Salle de prière : Une salle est disponible au CICG. Des informations seront disponibles à l'accueil du CICG.

## 7. Traduction

Conformément à la pratique établie, l'interprétation aux réunions intersessions sera assurée en anglais, arabe, espagnol, français et russe.

## 8. Voyage et hébergement

Les participants sont tenus de prendre en charge leurs propres frais de voyage et d'hébergement et de prendre des mesures pour s'assurer qu'ils disposent d'une couverture médicale adéquate pendant leur séjour en Suisse. Plusieurs autres grands événements auront lieu à Genève en juin. Il est recommandé aux délégations de réserver leur hébergement le plus tôt possible.

Vous trouverez de plus amples informations sur les voyages en Suisse [ici](#)

## 9. Exigences en matière de visa pour la Suisse

Les participants qui ont besoin d'un visa d'entrée en Suisse et d'un visa de transit sont tenus de prendre leurs propres dispositions. La Suisse est un État membre associé à l'accord de Schengen et, par conséquent, les règles de Schengen s'appliquent à l'entrée. Le processus d'acquisition d'un visa Schengen prend jusqu'à 21 jours une fois votre demande complétée. Par conséquent, il est fortement recommandé aux délégués de contacter le plus tôt possible la représentation suisse compétente pour leur lieu de résidence afin d'obtenir des informations sur les procédures de demande de visa et les documents à présenter. [Le site Internet du Département fédéral des affaires étrangères \(DFAE\) contient des](#) informations sur les exigences en matière de visas, les formulaires de demande de visa et la liste des représentations suisses à l'étranger.

## 10. Arrivées à Genève

Un taxi de l'aéroport au centre-ville coûte environ 35 CHF (15 minutes de trajet). Pour plus d'informations sur les transports publics à Genève, rendez-vous sur [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch).

Les délégués peuvent également obtenir un laissez-passer pour les transports publics à Genève depuis leur hôtel pour toute la durée de leur séjour.

## 11. Événements parallèles

Des informations sur les événements parallèles ouverts à tous les délégués seront fournies sur le site web du Congrès dès que ces informations seront disponibles. Si vous souhaitez réserver une salle pour un événement parallèle, veuillez consulter le formulaire de demande de salle d'événement parallèle ci-joint et le soumettre à l'ISU ([isu@apminebanconvention.org](mailto:isu@apminebanconvention.org)) dès que possible au plus tard le 23 mai 2025. Veuillez noter que les événements parallèles ou les réunions qui se dérouleraient en même temps que les réunions intersessions sont déconseillés.

## **12. Numéros d'urgence**

Police : 117 / Pompiers : 118 / Ambulance : 144

## **13. Questions sur le programme des Réunions intersessions**

Pour toute question concernant le contenu de l'ordre du jour des réunions, prière de prendre contact avec l'ISU ([isu@apminebanconvention.org](mailto:isu@apminebanconvention.org)).